

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Touring: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, 34, rue Notre-Dame-de-Victor...

COUR D'APPEL DE DOUAI

Par arrêt de la Cour d'assises... Plus tard encore, il a déployé la même intelligence, la même sagacité, la même impartialité, comme inspecteur-général de l'infanterie.

Vous en avez peut-être fait vous-même une cruelle expérience, monsieur le ministre. Et si l'on fouillait dans votre dossier, qui sait si on ne trouverait pas, dans quelque note secrète donnée au général Thibaudin, par M. le général inspecteur d'Amale, la cause véritable de la haine dont le ministre Comagny poursuit les Princes d'Orléans.

Je n'affirme rien; c'est une simple hypothèse que j'émetts. Quoi qu'il en soit, vous avez articulé hier contre les Princes une accusation précise et déshonorante.

Vous les avez accusés de ruiner la discipline et l'esprit de solidarité militaire. On ne jette pas ainsi, sans preuves, à la malsaine curiosité du public, l'honneur d'un officier français; — cet officier fut-il un prince de sang.

Or, vous n'avez apporté aucune preuve, aucun fait à l'appui de vos accusations. Pas plus au sein de la commission sénatoriale, qu'à la tribune de la Chambre, vous n'avez essayé de prouver vos accusations, froidement articulées.

Car vous n'avez même pas l'excuse d'avoir injurié les Princes — vos subordonnés — dans une de ces improvisations, qui sont dangereuses pour les orateurs inexpérimentés, parce qu'ils emploient souvent des expressions qui dépassent leur pensée.

Non, vous les accusez dans des discours longuement élaborés, écrits de l'exorde de la péroraison. Eh bien! il nous faut des preuves!

Si vous n'en fournissez pas, vous nous forcez à comparer Thibaudin à d'Amale; et Comagny à Robt le Fort.

Cette comparaison nous amènera à cette conclusion, qu'entre l'accusateur et les accusés, c'est le premier qui est coupable, ce sont les seconds qui sont innocents.

Nous pourrions alors, pour toute réponse, vous appliquer le vers célèbre de Molière: «Vous prêtez seulement vos qualités aux autres!»

«L'honneur, la discipline, la solidarité militaire, tout vous commandait de rester; et vous êtes parti.

Voilà ce que vous avez fait. Et maintenant, qu'on fait ces Princes, contre la discipline, contre l'union dans l'armée? Le plus illustre d'entre eux, le duc d'Amale, a commandé, pendant plusieurs années, le 7^e corps d'armée.

Les ordres du jour du ministre de la guerre sont là, qui attestent que la discipline était rigoureuse, que l'union de tous était parfaite, et que le commandant en chef protégeait toujours les plus dignes, sans leur demander compte de leurs convictions politiques.

Savez-vous ce qu'il a fait encore à Besançon, ce perturbateur qui détruit l'esprit militaire et qu'il faut traiter en ennemi? Il a été le collaborateur du général de

Rivière dans la construction des travaux de défense.

Plus tard encore, il a déployé la même intelligence, la même sagacité, la même impartialité, comme inspecteur-général de l'infanterie.

Il est vrai qu'il s'est montré implacable pour ceux qui ont forfait à l'honneur, le maréchal Bazaine en sait quelque chose.

Vous en avez peut-être fait vous-même une cruelle expérience, monsieur le ministre. Et si l'on fouillait dans votre dossier, qui sait si on ne trouverait pas, dans quelque note secrète donnée au général Thibaudin, par M. le général inspecteur d'Amale, la cause véritable de la haine dont le ministre Comagny poursuit les Princes d'Orléans.

Je n'affirme rien; c'est une simple hypothèse que j'émetts. Quoi qu'il en soit, vous avez articulé hier contre les Princes une accusation précise et déshonorante.

Vous les avez accusés de ruiner la discipline et l'esprit de solidarité militaire. On ne jette pas ainsi, sans preuves, à la malsaine curiosité du public, l'honneur d'un officier français; — cet officier fut-il un prince de sang.

Or, vous n'avez apporté aucune preuve, aucun fait à l'appui de vos accusations. Pas plus au sein de la commission sénatoriale, qu'à la tribune de la Chambre, vous n'avez essayé de prouver vos accusations, froidement articulées.

Car vous n'avez même pas l'excuse d'avoir injurié les Princes — vos subordonnés — dans une de ces improvisations, qui sont dangereuses pour les orateurs inexpérimentés, parce qu'ils emploient souvent des expressions qui dépassent leur pensée.

Non, vous les accusez dans des discours longuement élaborés, écrits de l'exorde de la péroraison. Eh bien! il nous faut des preuves!

Si vous n'en fournissez pas, vous nous forcez à comparer Thibaudin à d'Amale; et Comagny à Robt le Fort.

Cette comparaison nous amènera à cette conclusion, qu'entre l'accusateur et les accusés, c'est le premier qui est coupable, ce sont les seconds qui sont innocents.

Nous pourrions alors, pour toute réponse, vous appliquer le vers célèbre de Molière: «Vous prêtez seulement vos qualités aux autres!»

«L'honneur, la discipline, la solidarité militaire, tout vous commandait de rester; et vous êtes parti.

Voilà ce que vous avez fait. Et maintenant, qu'on fait ces Princes, contre la discipline, contre l'union dans l'armée? Le plus illustre d'entre eux, le duc d'Amale, a commandé, pendant plusieurs années, le 7^e corps d'armée.

Les ordres du jour du ministre de la guerre sont là, qui attestent que la discipline était rigoureuse, que l'union de tous était parfaite, et que le commandant en chef protégeait toujours les plus dignes, sans leur demander compte de leurs convictions politiques.

Savez-vous ce qu'il a fait encore à Besançon, ce perturbateur qui détruit l'esprit militaire et qu'il faut traiter en ennemi? Il a été le collaborateur du général de

Voici la réponse qu'ils ont reçue: «Messieurs,

J'ai le regret de ne pouvoir vous communiquer celle que vous en manifestez le désir, le dossier de l'Instruction suivie contre le prince Napoléon. Vous n'ignorez pas que la loi est formelle et que la jurisprudence est constante. L'Instruction n'est jamais communiquée et je ne puis faire d'exception.

«Agréez, etc. » BERTRAND, «Avocat général.»

Il semble résulter de la lettre de M. l'avocat-général Bertrand, que les conseils du prince Napoléon ont demandé une faveur; c'est là une erreur. La loi accorde à tout inculpé le droit de présenter un mémoire à la Chambre des mises en accusation; si le Code d'Instruction criminelle ne prescrit pas expressément la communication du dossier, il laisse au ministre public la faculté de la faire.

Le droit de rédiger un mémoire implique évidemment la connaissance préalable de la procédure.

L'opinion publique s'étonnera avec raison qu'un citoyen puisse être arrêté, incarcéré, sequestré pendant plus de trois semaines, et qu'au moment où l'Instruction termine, on l'exerce du droit de défense s'ouvre enfin pour lui, on lui refuse la possibilité de connaître les charges relevées par l'information et même de savoir exactement ce dont on l'accuse.

Ajoutons que la Chambre des mises en accusation entendra probablement demain vendredi le rapport sur l'affaire du prince Napoléon; mais il n'est pas probable qu'elle rende son arrêt avant mardi.

«On lit dans le Soleil: «Le danger pour la République est-il dans les Orléans? «Ou bien le danger est-il dans les anarchistes? «Le gouvernement croit que le danger est dans les Orléans. «Nous croyons, nous, que le danger est dans les anarchistes. «Et pourtant nous ne demandons pas de mesures d'exception contre les anarchistes; nous ne demandons pas de loi de proscription contre ceux qui préparent chaque jour la guerre sociale. «Contre eux, contre les ennemis de l'ordre, nous n'avons que le droit commun; nous ne voulons d'autres lois que les lois ordinaires. «Il n'y a pas de conspiration à Chantilly; il n'y a pas de conspiration dans le douzième; il n'y a pas de conspiration à Rouen, des princes qui se sont toujours inclinés devant la volonté nationale, qui ne réclament que le rétablissement, qui ne défendent qu'un seul droit, celui de servir leur pays. «La revanche, il y a dans les centres populaires, il y a à Paris, à Lyon, à Saint-Etienne, à Micon, une conspiration qui ne prend même pas la peine de se cacher, qui expose publiquement ses espérances et ses plans, qui s'organise, qui se prépare, qui est prête. «Certes, les anarchistes ne sont qu'une minorité, comme les insurgés de juin 1848 n'étaient qu'une minorité. «Ils ne sont qu'une minorité, mais une minorité active, énergique, résolue. «Ils ont jugé le gouvernement actuel. Ils l'ont jugé dans une circonstance récente; ils l'ont vu perdre la tête devant une affiche, trembler devant le prince Napoléon. «Ils savent que, contre un pareil gouvernement, on peut tout oser. «L'heure venue, ils oseront tout. «Et pour lutter contre eux, sur quoi s'appuiera-t-on? A quelles énergies, à quels dévouements, à quels héroïsmes fera-t-on appel? «On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

«On a pris à tâche, depuis quelques années, de décourager et de dégoûter les défenseurs de l'ordre.

conquis, capables de blesser l'intérêt général du pays, la justice et la vérité pour enlever un vote parlementaire en flattant quelques intérêts. C'était M. Thiers.

A cette époque, un ingénieur français, Michel Chevalier, revenait des Etats-Unis et d'Angleterre, où il était allé à étudier les chemins de fer.

Les rapports pratiques répondirent à ce discours fantaisiste par des faits, par l'expérience, en montrant que déjà plus de cinquante lignes de lignes de fer étaient en œuvre aux Etats-Unis, et autant en Angleterre.

On était donc bien loin déjà des coups de banlieue; on desservait de grandes lignes de communication et les plus grandes, et cela sans danger; car les machines étaient perfectionnées et tout autres que les premiers instruments déposés au commencement de ce siècle, dans nos musées industriels; on avait des freins, des soupapes de sûreté, etc.

Quant à l'explosion des maisons ou terrains, il ne s'agissait pas, comme dans l'anecdote du roi Frédéric de Prusse, de sacrifier à l'intérêt du luxe d'un roi l'intérêt de famille d'un sujet, mais de demander aux particuliers, en les indemnisant, ce qui était nécessaire à un grand intérêt public, à un grand intérêt patriotique.

Car la France ne pouvait pas, sans s'affaiblir, demeurer en arrière de ces progrès, déjà si marqués chez nos voisins.

Malgré ces bons et solides arguments d'expérience, de bon sens et de patriotisme, l'œuvre des chemins de fer n'avancait pas en France, et semblait ajournée déplorablement, lorsqu'un banquier de Paris, esprit ingénieux et de haute portée, François Barbiéry, suggéra un moyen de faire céder les résistances intéressées.

Il dit à ses opposants: Organisez-vous-mêmes de grandes compagnies de chemins de fer, ou vous trouverez des avantages personnels bien autrement considérables que dans vos monopoles de routes; que l'Etat délègue vos services, mais, en se réservant, comme compensation, la propriété de ces voies nouvelles.

Sur ces bases, aussi sages qu'habiles, on se mit à l'œuvre, nos législateurs s'empressèrent de voter des lois d'organisation, d'expropriation, etc., qui ont doté notre pays de réseaux de voies ferrées dont l'ensemble représente aujourd'hui plus de six mille lieues; et dont la propriété, égale à plus de la moitié de notre dette nationale, reviendra à l'Etat dans moins d'un demi-siècle.

Telle est la curieuse histoire d'un des plus grands progrès accomplis à notre époque en notre pays.

Elle est trop peu connue; elle mérite de l'être, afin de montrer au peuple par quelles résistances de misérables intérêts, certains progrès sérieux peuvent se trouver arrêtés, par quels arguments faux on peut essayer d'abusier l'opinion publique; et comment, en définitive, la vérité se fait jour, et le véritable intérêt public arrive à triompher, laborieusement servi par les amis sincères et dévoués du bien de tous.

LES CONSÉQUENCES DES GRÈVES

Dès le début de la grève de Limoges, nous avons fait part à nos lecteurs des tristes réflexions que cette crise nous inspire. Les ouvriers français ont une tendance déplorable à prêter l'oreille aux conseils de certains pêcheurs en eau trouble, sorte de

mal de vous encourager un peu. C'est votre premier but? — Oui, madame. Excepté pourtant quand j'étais en pension l'après-midi, entre jeunes filles.

— Vous dansiez? — Cela ne compte pas. A propos de danse, mon fils m'a demandé s'il devait vous inviter. J'ai répondu: — La marquise hésite.

— Certes, je ne crains pas les commentaires, ajouta-t-elle ensuite. Dieu m'est témoin que j'ai pour le mieux partagé ma conscience. Si l'on devait toujours trembler, on ne ferait jamais rien. Il faut toutefois éviter de donner prise à la médian ce, et j'ai répondu à mon fils: Non, n'invite pas Fernande.

— Vous avez bien fait, madame. — Comprenez moi bien. Mon fils va se marier. Il serait malséant qu'en présence de sa future il eût pour vous des attentions qui pourraient être mal interprétées. Plus tard, les choses s'arrangeront toutes seules, d'autant mieux que mon fils me quittera, vous resterez avec moi, et je ne vois pas ce que la plus méchante langue y trouverait à critiquer. Lucien partage mes idées. Il est un peu froid avec vous...

— Oh! je n'ai pas remarqué... — Si fait, si fait... Il est un peu froid, je lui en ai même fait le reproche. Savez-vous ce qu'il m'a répondu? — Oh! madame.

— Je veux vous le dire. C'est par la franchise qu'on évite les inconvénients d'une situation délicate. Il m'a répondu qu'il vous estime beaucoup, ma chère Fernande, et que sa grande réserve, outre qu'elle est une preuve de déférence pour moi et pour vous, a aussi pour but de ne compromettre en rien les intentions que je lui ai manifestées de me charger de votre avenir.

Une douce expression de joie brilla sur le visage de la jeune fille.

— Vous êtes heureuse auprès de moi, n'est-ce pas, Fernande? — Oui, madame. Je suis heureuse de vous voir.

— Oh! bien! la chose a été vraie jadis, ce qui serait sujet à discussion, la vérité est qu'elle ne l'est plus aujourd'hui. La place de Paris est aujourd'hui inondée d'ouvriers allemands et italiens qui travaillent à peu près aussi bien que lui, mais plus aisément et à meilleur compte.

En effet, la Revue occidentale (numéro du 1^{er} septembre 1882) donne des détails navrants sur les ravages que font, en s'attaquant au milieu de nos industries, ces nuées de sauterelles exotiques.

Le recensement de 1870 donnait un chiffre de 435,642 étrangers; celui de 1881 donne le chiffre de 443,036, soit, en cinq ans, une augmentation de 7,394. Or, ces nouveaux venus sont presque tous des ouvriers allemands et italiens, comme je l'ai dit plus haut.

«Une famille débarque d'Allemagne; on cherche un garçonnin; on parle d'avancer le premier mois, et de même le gargarier l'on prendra ses repas. Plus tard, on demande un petit crédit; on n'a pas de pain, on prie d'attendre. Logeur et gargarier prennent leur mal en patience. Les semaines se passent; ils finissent par se ficher. L'a s'adresse au juge de paix.

«Un beau matin, ils se lèvent le pied, et courent après, mes amis, Gargarier, logeur, bousanger, épicier, en sont les uns pour dix francs, les autres pour un louis. Les fils de la bande germanique ont décampé avec un petit magot rondel.

«Ces gens-là vivent de rien.

«Quand ils ne logent pas dans d'autres garnis, ils s'installent une douzaine dans un logement de deux pièces et font la pot-bouille en commun. Le logement est meublé de quelques paillassades jetées à terre; on démenage plus aisément.

«Les propriétaires accueillent volontiers ces

FEUILLETON DU 9 FÉVRIER — 30 —

Pauvre Fille

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

XVII Les serins hollandais

(SUITE)

Lucien savait maintenant que la marquise dont il avait entendu parler par Fernande était la marquise d'Amblemont. Il ignorait, comme la jeune fille, le nom de la morte dont la marquise avait été l'amie; mais il était doublement heureux de revoir Fernande et d'apprendre que sa mère à lui s'en déclarait la protectrice.

Il fut tenté d'approuver hautement cet acte de générosité, de dire à sa mère combien il était fier d'être son fils. Mais il s'abstint. Il n'eut pas l'air de connaître Fernande. Sur le point de se marier, il ne voulait pas montrer combien il s'était intéressé à elle et risquer ainsi de refroidir les bonnes intentions de la marquise.

Cette conduite, Fernande l'imita malgré elle. Mais, d'abord, sa loyauté s'en alarma. — Un secret! pensa-t-elle... Il y a maintenant un secret entre M. Lucien d'Amblemont et moi!

Eth lui sembla que c'était là comme un lien qui lui fallait briser à l'instant même. Puis la jeune fille regarda Lucien avec un raisonnement, que la marquise paraissait de plus en plus à l'aise au fur et à mesure que Lucien se montrait poli pour Fernande, mais en même temps très circonspect, très réservé.

— Il va bientôt se marier, pensa-t-elle. Mme d'Amblemont m'a répété plus de dix fois qu'elle allait rester seule, et qu'alors elle serait doublement charmée de m'avoir auprès d'elle. Je n'ai donc qu'à accepter, sans la compromettre, cette protection qui m'est d'autant plus précieuse qu'elle s'exerce au nom de ma mère. Et si l'on a un secret entre M. Lucien et moi, ce secret est si léger, qu'il s'effacera bientôt de lui-même.

XVIII Le bal

Une quinzaine de jours après, vers huit heures et demi du soir, la marquise était en train de s'habiller pour un bal qu'elle donnait.

Donner un bal n'était guère dans ses habitudes; mais elle avait voulu fêter l'arrivée à Paris du baron de Brussol et de sa fille Christine, future de Lucien.

Dépechez-vous, Juliette, dit-elle à sa femme de chambre qui la coiffait. Mlle Fernande a peut-être besoin de vous.

— Pour quoi faire? demanda Juliette d'une voix douce, cette question l'impatientait de cette question.

— Que vous êtes sotte, ma chère! il répliqua la marquise.

— Je voulais dire, reprit la femme de chambre sans se déconcerter, que Mlle Fernande n'a, je crois, besoin de personne. Elle est accoutumée à se servir elle-même.

— Assez, ma chère! interrompit la marquise.

quise. Finissez vite de m'arranger les cheveux et de me passer la robe. Vous irez ensuite habiller et coiffer Mlle Fernande.

Juliette n'osa répondre. Elle détestait Fernande, mais elle eut de testé bien plus encore de perdre sa place. Quel motif avait elle de hair Fernande? Aucun, si non une instinctive jalousie.

Elle avait vu arriver cette jeune fille pauvrement vêtue, et maintenant il fallait la traiter comme une princesse.

C'était humiliant. Mlle Juliette enviait Fernande, calculait quelle n'aurait jamais pareille chance; et trouvait que le sort était injuste envers elle.

Sa mauvaise humeur s'accroissait encore par suite des confidences que lui avait faites Fernande, valet de chambre du comte Hervé de Bréan.

Il s'agissait de découvrir une jeune femme avec laquelle Lucien d'Amblemont avait des relations.

Une rivalité d'amour était cause sans doute que le comte de Bréan attachait un grand prix à cette révélation, et il avait promis de la payer six mille francs, chiffre de la dot que Juliette s'était amassée et chiffre de son apport égal quelle exigeait de François pour l'épouser.

Tout cela avait surexcité l'imagination de Mlle Juliette.

Elle s'était vue dans un avenir prochain mariée et à la tête d'un établissement quelconque, au moyen d'un renseignement qui semblait bien facile à obtenir, et tous ces plans avaient été déjoués... Lucien n'allait chez aucune dame ou demoiselle, Lucien ne fournissait pas le moindre secret à livrer contre argent comptant!

C'était déplorables. La femme de chambre en gémissait.

Si elle avait pu faire dire au comte par François: Vous êtes invité au bal... venez-y et vous le verrez!

Mais une telle coïncidence n'était même pas soupçonnée par Mlle Juliette, qui se morfondait en pensant à son mariage manqué ou du moins ajourné.

— Vous êtes bien malade ce soir, reprit la marquise. C'est bon... Ne répondez pas. Je ne veux pas m'impatienter au moment où je donne un bal. Allez aider Mlle Fernande.

Juliette fit semblant de ranger les peignoirs et robes de chambre qui traînaient.

— Plus tard! continua la marquise. Allez.

Fernande entra. La marquise eut un cri d'admiration en voyant sa chère protégée et luisante de jeunesse et de beauté sous la blanche mousseline qui la couvrait.